



6ème TROPHEE SENIORS

Jeudi 13 et vendredi 14 avril 2023



36 TROUS STROKE PLAY

Index messieurs < 18,4 – Index dames < 25,4

Renseignements et inscriptions (avant le 7 avril 2023)

auprès de l'accueil du Golf de Guérande :

Tél : 02 40 66 43 21 – Mail : accueil@golfdeguerande.com

www.golfdeguerande.com



6ème TROPHEE SENIORS

Règlement de l'épreuve

Règlement particulier de L'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs ayant 50ans ou plus la veille de l'épreuve, répondant aux exigences du statut amateur et aux critères suivants : être licenciés à la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront répondre aux exigences du Vadémécum 2023 de la FFgolf. Ils devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace du licencié. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Formes de jeux :

Simple / Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour sur le Golf de Guérande.

Classement en Brut Femmes et Hommes sur l'addition des 2 tours.

L'index des Hommes doit être inférieur à 18.4 et à 25.4 pour les Dames.

L'index retenu sera arrêté à la date de clôture des inscriptions.

Limitation du champ :

L'épreuve comprend 80 joueurs maximum.

Les joueurs retenus seront dans l'ordre de réception des inscriptions pour les 2/3 et dans l'ordre croissant des index pour 1/3.

Les catégories Hommes et Femmes seront réparties pour 44 joueurs et 36 joueuses.

Si l'une des catégories était incomplète, les places Hommes ou Femmes seraient redistribuées à l'autre catégorie.

L'index :

L'index prit en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le vendredi 7 avril 2023.

Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.



6ème TROPHEE SENIORS

Règlement de l'épreuve

Classement :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Marques et heures des départs :

Repère Jaunes pour les Messieurs et repère Rouges pour les Dames

Ils se feront pour le 1er tour dans l'ordre croissant des Index par série.

Pour le 2ème tour les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

Les horaires de départs seront communiqués la veille de chaque tour vers 19h00 au golf et sur le site internet du golf.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement des épreuves.

Engagements :

Les inscriptions sont à adresser par écrit avant le 7 avril 2023 à 18h00.

Golf de Guérande – Route de Bréhadour – 44350 Guérande – Tél. 02.40.66.43.21

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les noms, prénoms, adresses, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions fixés comme suit :

Membres du Golf de Guérande : 20€

Non membres du Golf de Guérande : 80€

La journée de reconnaissance est prévue le mercredi 12 avril (réservation obligatoire).

Forfaits, abandons, disqualifications :

Tous forfaits devront être notifiés au comité de l'épreuve par écrit au plus tard 2 jours pleins avant le 1er tour de l'épreuve. Les droits d'engagement restent redevables par le joueur si le délai n'est pas respecté. Un abandon au cours d'un tour conventionnel ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constaté.



6ème TROPHEE SENIORS

Règlement de l'épreuve

Publication des joueurs retenus :

Lundi 10 avril à compter de 16h.

Enregistrement :

Tous les joueurs et joueuses inscrits devront se faire enregistrer avant le 1er tour.

Ils doivent s'enregistrer au Club House du Golf de Guérande et ce avant 18h00. Un joueur inscrit qui ne sera pas enregistré dans les délais sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve et ne pourra pas prendre le départ. Il sera alors remplacé par le premier joueur disponible en liste d'attente.

De même un joueur absent au départ sera remplacé par le joueur présent le mieux placé sur la liste d'attente.

Remise des Prix :

Une dotation est prévue pour les 3 meilleurs scores de chaque série.

3 prix brut Dames et 3 prix brut Hommes.

Dress-code :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve et les parties d'entraînements.

À ce titre les jeans, les tee-shirts, les shorts sont interdits.

Pour les cadets les obligations vestimentaires sont identiques ; les chaussures à clous sont interdites

Voitures :

Le Comité de l'épreuve peut autoriser les joueurs handigolf titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette.

Comité de l'épreuve :

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.



6ème TROPHEE SENIORS

Bulletin d'inscription

Clôture des inscriptions : Vendredi 7 avril 2023 à 18h00

Nom :

Prénom :

Club :

N° licence :

Index :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél fixe :

Portable :

E-mail :

Index messieurs < 18,4 - Index dames < 25,

Inscriptions membres du club : 20€

Inscriptions non-membre : 80€

Merci de retourner votre bulletin d'inscription par courrier accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre « Golf de Guérande »

NB : les droits d'inscriptions comprennent : la journée d'entraînement du mercredi 12 avril

(sur réservation), les deux journées de compétition et le cocktail de remise des prix.

Golf de Guérande - 44350 Guérande

Tél. 02 40 66 43 21

accueil@golfdeguerande.com - www.golfdeguerande.com